



RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.

JEUDI 19 janvier 2023

COMPTE RENDU

Début : 20h05,

Présents:

- SN Sedan : Maxime BILLAUDEL
- ASNCM : Nadine BILLAUDEL et Cédric PAQUIN
- CNV : Martine BERTRAND et Theo COLLING
- CMN : Jean-Louis STEVENIN
- RSN : Stéphanie SIMON et Daniel TASSOT

Excusés :

- Leo MANCIAUX
- Johan POTH
- Anthony HURBAIN
- Ophélie MALICET
- Stéphanie LEFEVRE
- Sébastien REMY

➤ *Vœux du Président :*

Jean-Louis présente les vœux à l'ensemble des membres.

➤ *Approbation PV Réunion Comité Directeur 20/10/2022 :*

Adopté à l'unanimité.

➤ *Radiation d'un membre suite absence d'affiliation FFN :*

Le club de Rocroi n'étant pas affilié cette saison, Sandrine PIRSON n'est plus licenciée, et ne peut donc plus être présente au sein du Comité Directeur.

Sa radiation est actée et validée.

➤ **Retour sur l'Assemblée Générale de la LGE :**

Martine a remarqué l'attitude désagréable de Sophie PIERON, avec les erreurs répétées lors de son intervention, faisant preuve d'un manque de professionnalisme.

Maxime fait part de la présentation minimale du budget prévisionnel. Martine ajoute que des erreurs étaient présentes sur les bilans comptables.

Jean-Louis constate une participation moyenne lors de l'AG, la moitié des clubs présents de la région.

Stéphanie annonce qu'il devrait être possible de participer à l'AG par visio.

Cédric annonce une inégale qualité des différents bilans sportifs lors de l'AG, surtout celui de la Natation Artistique qui n'a pas été lu en raison de l'absence du président de la commission.

Martine fait part de l'absence du SN Metz lors de l'AG, malgré son statut de CAF.

Aparté :

- *Le calendrier régional de compétition n'est pas sorti à ce jour. Romuald s'était engagé lors du CODIR de la Ligue de lundi pour une publication du document sur le site internet de la LGE ce mercredi 18 Janvier.*
- *Le Président de la LGE a fait part au cours de ce dernier CODIR de relations tendues entre certaines Ligues et le bureau de la FFN*
- *Une demande de changement de tarification d'engagement des Maîtres pour les compétitions régionales a été proposée lors du Comité Directeur LGE, affaire à suivre.*

➤ **Point financier :**

- Etat des comptes :

Martine enverra le bilan par mail à l'ensemble des membres.

Les comptes sont actuellement en positif.

Des retards de paiement ont été observés pour les adhésions des clubs ardennais, des rappels ont été envoyés aux 3 clubs concernés. 2 ont réglé mais il manque un règlement.

- Recettes du CD :

Les recettes du CD08 sont composées des subventions, des participations des clubs et d'un conventionnement avec la LGE.

La convention avec la Ligue n'est à ce jour pas cadrée par un cahier des charges.

Les axes de la convention :

- **Compétitif et pré-compétitif :** proposition par la commission sportive de la remise en place d'une action départementale pour les benjamins, un regroupement de cohésion.

Mais Martine fait part des remarques : combien de nageur ? quel financement ? Stage sur 3 jours (week-end de Pâques) pourquoi pas le 1er Mai ?

- **Officiels :** Jean-Louis travaille sur un document de réflexion.

- **Grand public et sport nature :** objectif d'attirer de nouveaux licenciés dans les structures, la volonté du Conseil Départemental des Ardennes est d'animer les bases nautiques (temps forts - événement et stage).

***Réfléchir à des actions sur le département. Jean-Louis demande à l'ASNCM d'y travailler.*

- **Communication et rayonnement :** volonté de remettre en route le site internet avec des actualités régulières pour le faire vivre. La création d'une page FACEBOOK complétera la communication.

➤ **Formation des officiels :**

Proposition d'une action pendant les Championnats des Ardennes avec théorie et pratique enchaînée.
Il n'y aura pas de formation le 26 Janvier par manque de candidat.
Les clubs doivent faire appel aux parents pour se former.

➤ **Composition des jurys de natation course :**

Un mail sera transmis à l'ensemble des Juges Arbitres pour définir les jurys à l'avance et mettre en place une rotation.

➤ **Validation des travaux de la commission sportive du 17 janvier 2023**

29 Janvier 2023 (CD Avenirs et Benjamins), Givet
11 Février 2023 (Championnats Maitres), Ronde Couture
12 Février 2023 (Meeting ASNCM), Ronde Couture
4 Mars 2023 (*Nocturne Juniors), Ronde Couture

**La compétition ne sera ouverte qu'aux nageurs en Juniors et Séniors (maxi 24 ans), les Maitres ne sont pas autorisés.*

Stéphanie annonce que le RSN réfléchit à mettre en place une compétition pour la saison prochaine.

19 Mars 2023 (CD Avenirs et Benjamins), Sedan
1er Avril 2023 (*Nocturne Juniors), Ronde Couture
14 Mai 2023 (IC Avenirs et Benjamins), Givet
3-4 Juin 2023 (Coupe des Départements), Alsace
10-11 Juin 2023 (Championnats des Ardennes), Sedan
17-18 Juin 2023 (Championnats ex-territoire), à déterminer

Théo annonce les travaux effectués lors de la Commission Sportive avec l'ajout des courses pour favoriser l'accès des nageurs aux différents Challenges, et les modifications de programme :

—> Ajout des 25m sur les CD
—> Ajout du 100 4N sur les Championnats des Ardennes

➤ **Questions à l'initiative des membres :**

Martine :

Pour pallier au manque d'officiel en compétition, Martine annonce le fonctionnement des facturations des engagements sur les autres départements :

- Formule 1 : le club fournis le nombre d'officiels -> il récupère ses engagements.
- Formule 2 : le club ne fournis pas la totalité des officiels -> il récupère la moitié des engagements.
- Formule 3 : le club ne fournis pas les officiels -> il ne récupère pas ses engagements.

**Jean-Louis annonce qu'aucun changement n'aurait lieu sur cette saison sportive, mais un fonctionnement sera proposé pour la saison prochaine.*

Stéphanie :

Demande des informations sur l'organisation de l'Aisance Aquatique :

- Un formateur « Aisance Aquatique » obligatoire pour la mise en place de cette action.
- Les organisations peuvent se faire en format « Classe Bleu » avec les écoles ou en périscolaire.
- Les formations de l'ERFAN sont placées difficilement et ne permettent pas d'engager de stagiaires.

Maxime ajoute qu'il est aujourd'hui plus facile d'organiser du « J'apprends à Nager » dans les structures.

Jean-Louis :

Question sur l'ENF : quels Avenirs peuvent être engager en compétition ? (positionnement des techniciens)

Dans les textes, seul le Sauv'nage est demandé pour cette catégorie.

Réponse de Maxime et Theo : cela reste au bon vouloir des entraîneurs de mettre des nageurs qui ont les compétences requises à la compétition, c'est une question de bon sens.

****La note « Dispositions de l'ENF » est en pièce jointe du mail.***

Maxime :

Un challenge « Natation Artistique » est organisé sur le Centre Aquatique Bernard Albin de Charleville, les 13 et 14 Mai 2023, compétition accueillant environ 230 nageuses.

La Traversée du Lac des Vieilles Forges 2023 sera programmée le 22 et 23 Juillet.

Fin de la réunion : 21h55